

# NEWSLETTER

8 MARS 2026



L'UNSA SPAEN VOUS DONNE LA PAROLE

## PARTAGER VOTRE TÉMOIGNAGE

À l'UNSA SPAEN, pour la Journée Internationale de la Femme, plutôt que de faire des constats factuels, nous préférons vous donner la parole. Vos témoignages sont la véritable preuve du chemin qu'il reste à parcourir !

Donc pour cette Journée Internationale des Droits des Femmes, l'UNSA SPAEN :

- N'offrira pas de fleurs aux femmes du CEA.
- N'énumérera pas dans un tract les chiffres qui illustrent les inégalités dont souffrent les femmes.
- N'affirmera pas que seules nos actions ont permis des évolutions positives,

mais récoltera vos témoignages, alors n'hésitez pas à vous exprimer via [spaen@cea.fr](mailto:spaen@cea.fr)



### Vos expériences professionnelles : une richesse à partager

Que vos expériences soient positives ou plus difficiles, elles revêtent une grande valeur. Elles permettent de mettre en lumière les réalités vécues au quotidien, de valoriser les progrès réalisés et d'identifier les domaines nécessitant des évolutions en matière d'égalité, de conditions de travail, de reconnaissance et de parcours professionnels.

Chaque témoignage sera traité avec respect, confidentialité et bienveillance. Pour l'UNSA SPAEN, votre point de vue est essentiel ; il contribue à faire avancer collectivement les droits et l'égalité au sein du CEA lorsque nous avons à négocier un nouvel accord Egalité Professionnelle.

☛ Pour les dix premières salariées qui partageront leur expérience, l'UNSA SPAEN vous offre votre première année d'adhésion....si vous souhaitez nous rejoindre et oeuvrer pour l'intérêt collectif.

L'objectif de vos témoignages est de faire entendre votre voix et de documenter anonymement les véritables obstacles à l'égalité professionnelle lors des négociations de l'accord CEA qui lui est consacré.

**LES FEMMES NE VEULENT PLUS DE PAROLES EN L'AIR, ELLES  
VEULENT DES ACTIONS CONCRETES...  
L'UNSA SPAEN AUSSI !**

# “ Témoignage de Sarah, Déléguée Syndicale Centrale pour l'UNSA SPAEN



**Sarah  
RENAUDIN PLESSIS**

Sarah fait partie du CEA depuis 2006. De formation scientifique, elle a débuté sur les thématiques du magnétisme puis sur des projets qualité, elle apprécie le travail d'équipe, c'est ce qui l'amènera naturellement au syndicalisme...

« Peu après mon arrivée, en discutant avec des représentants syndicaux, j'ai retrouvé ces valeurs de travail au profit du collectif, et j'ai adhéré à l'UNSA SPAEN du Ripault. Puis de commission à élue, j'ai su répondre peu à peu aux questions relatives aux droits du travail, il n'existe pas d'école du syndicalisme » nous confie Sarah.

Elle poursuit : « On se demande toujours ce que sera l'influence d'un tel engagement pour sa carrière... La conciliation travail/syndicalisme n'a pas été un problème, au contraire, cela m'a permis de prouver mes capacités à mener à bien mes missions sur deux fronts différents. »

Elue représentante du personnel, Sarah a occupé dans un premier temps une mission de dialogue social, de négociation et d'accompagnement des salariés dans des situations parfois difficiles, et souvent dans l'urgence.

« Peu de femmes font ce choix du parcours syndical actuellement, c'est dommage. L'égalité professionnelle est un sujet relativement neuf en entreprise mais aussi au sein des syndicats avec la parité de représentation : Les femmes doivent saisir cette opportunité et oser s'engager encore plus. »

Après plusieurs mandats au sein de l'UNSA SPAEN, Sarah s'est vue naturellement évoluer sur un poste à temps plein de Déléguée Syndicale Centrale. Cette responsabilité collective lui permet ainsi de mettre toutes ses compétences d'analyse et de rigueur au service du droit du travail et de la défense des salariés lors des négociations.

« Mon parcours illustre une transition cohérente à mes yeux : de la recherche scientifique à la justice sociale, avec comme fil conducteur partagé, le sens de l'intérêt commun. »

« Le combat que doivent mener les femmes pour se faire accepter au travail ressemble beaucoup à nos combats syndicaux. » Conclut-elle.

Sarah vient d'être nommée conseillère prud'homale, où elle participera au règlement des litiges entre employeurs et salariés, avec l'impartialité et le sens de l'intérêt général qui la caractérise.



**BOSSE EMILIE - VALDUC  
RENAUDIN PLESSIS SARAH - RIPAULT  
AVENET JÉRÔME - SACLAY  
BONNARD GÉRALDINE - GRENOBLE  
ROIG MAGALI - CADARACHE**



## REJOINS NOTRE EQUIPE

